CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E20279** **VALABLE JUSQU'AU** **09/10/2027**

ÉDITÉ LE 04/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1998

Forme juridique : SARL

Capital : 31 800

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MELUN
Siret : 419 926 928 00021
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 2106446-001
Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP C64700X1244000/001485145/41

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP C64700X1244000/001485145/29
Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Raison sociale : B.Y.P.

28 RUE PIERRE ET MARIE CURIE
77380 COMBS-LA-VILLE

Téléphone : 01 60 60 04 92 **Fax :**
Portable : 06 82 83 24 04
Responsabilité légale :
BOSCHI CHRISTOPHE GÉRANT

Site Internet : http://www.byp-habitat.fr
E-mail : contact@byp77.fr

Effectif moyen : 11 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 805 474 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante)	8	10/10/2023
3153	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité supérieure)	8	10/10/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

04/09/2026 09:52

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E20279** **VALABLE JUSQU'AU** **09/10/2027**

ÉDITÉ LE **04/09/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1998
Forme juridique : SARL

Capital : 31 800

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MELUN

Siret : **419 926 928** **00021**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 2106446-001

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP C64700X1244000/001485145/41

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP C64700X1244000/001485145/29

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Raison sociale : **B.Y.P.**

28 RUE PIERRE ET MARIE CURIE
77380 COMBS-LA-VILLE

Téléphone : 01 60 60 04 92 **Fax :**
Portable : 06 82 83 24 04

Site Internet : http://www.byp-habitat.fr
E-mail : contact@byp77.fr

Responsabilité légale :
BOSCHI CHRISTOPHE GÉRANT

Effectif moyen : 11 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	10/10/2023
3153	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité supérieure) Mention RGE	10/10/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	10/10/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	10/10/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	10/10/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	10/10/2023
o Isolation des combles perdus	10/10/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

04/09/2026 09:52

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.